

L'INDÉPENDANCE DE LA JUSTICE EN EUROPE

AVOCATS/MAGISTRATS DUO/DUEL

De l'interdépendance des fonctions et pratiques professionnelles
ainsi que des statuts de chacun, pour l'enjeu de l'indépendance de la justice.

Bruxelles, 26 mai 2018
Maison des associations internationales
40 rue de Washington

Avec la participation des avocats:

Aurore Lebeau,
Pascale Taelman,
Çeren Uysal,
Henri Leclerc,
Mario López de Andújar
Bertrand Courderc,
Robert Sabata i Gripekoven,

Et:

Dominique Rousseau,
Pau de Vilchez Moragues
Pier Virgilio Dastoli,

Avec la participation de magistrats:

Manuela Cadelli,
Anna Adamska-Gallant,
Simone Gaboriau,
Marianosaria Guglielmi,
Gualtiero Michelini,
Emilio Sánchez Ulled,
Edmondo Bruti Liberati,
Paul Martens,
Filipe Marques

Colloque organisé par l'association des
Avocats européens démocrates (AED) et
l'association des Magistrats européens pour la
démocratie et les libertés (MEDEL)

Inscription obligatoire :

colloque.independance.justice@gmail.com

Participation aux frais (indicatif): 10 €



9h Accueil des participants

9h30 Ouverture du colloque par une allocution du Bâtonnier de Bruxelles.

Aurore Lebeau, présidente du SAD et Manuela Cadelli, présidente de l'ASM

10h Propos introductifs-histoire et utilité de l'indépendance de la justice

Dominique Rousseau, professeur de droit constitutionnel à l'Université Paris 1

Panthéon-Sorbonne, ancien membre du Conseil supérieur de la magistrature

10h30 Table ronde 1 : **LA CRISE : LA TURQUIE / LA POLOGNE :**

justice et État /séparation des pouvoirs ;

Modérateur/provocateur: Pascale Taelman,

Intervenants : YA, juge en exil (Turquie), Çeren Uysal, avocate (Turquie),

Anna Adamska-Gallant, juge (Pologne), Pier Virgilio Dastoli, président CIME

(Consiglio Italiano del Movimento Europeo)

11h30 pause

11h45 Table ronde 2 : **AVOCATS /MAGISTRATS : LE DUEL ;**

positions institutionnelles divergentes voire antagonistes, mais valeurs communes

Modérateur/provocateur: Simone Gaboriau, ancienne présidente du Syndicat de la magistrature (France)

Intervenants : Henri Leclerc, Avocat Président d'honneur de la Ligue des Droits

de l'Homme (France) ,et Mariarosaria Guglielmi, magistrate, secrétaire générale

de Magistratura democratica (Italie)

12h45 Débat avec la salle

13h30 - 14h30 Déjeuner sur place

14h30 Table ronde 3 - **AUTOREGULATION ET RESPONSABILITE**

Modérateur /provocateur : Gualtiero Michelini, magistrat, ancien président de MEDEL (Italie)

Intervenants : Bertrand Courderc, ancien bâtonnier et ancien membre du Conseil

national des barreaux (France), Emilio Sánchez Ulled, ancien président de

l'Union Progresista de Fiscales (Espagne)

15h30 Table ronde 4 - **COMMUNICATION: LE RAPPORT A L'OPINION PUBLIQUE**

Modérateur /provocateur : Edmondo Bruti Liberati, ancien Procureur de la

Republique de Milan (Italie), Mario López de Andújar, porte parole de Asociación

libre de abogados y abogadas (Espagne).

Intervenants : Manuela Cadelli, magistrate, présidente de l'Association Syndicale

des Magistrats (Belgique), Pau de Vilchez Moragues, professeur invité au

Département de droit international public de l'Université des Îles Baléares

16h30 Débat avec la salle

17h15 Synthèse: Paul Martens, président émérite de la Cour Constitutionnelle de Belgique

17h30 Conclusions par Robert Sabata i Gripekoven, président de l'AED et

Filipe Marques président du MEDEL